

PIERRE MOREL

Directeur de l'Observatoire Pharos, ancien représentant spécial de l'Union Européenne pour l'Asie centrale et la crise en Géorgie

Pierre MOREL

Merci à Thomas, à Thierry et à toute l'équipe de l'IFRI, de la Wordpressy Conference pour cette onzième session très réussie et très stimulante. J'aborderai trois sujets qui ont été un peu évoqués, ou pas du tout : les questions d'identités, le conflit en Ukraine et la renonciation unilatérale du nouveau traité FNI de la part des Etats-Unis.

1. L'identité

Nous en avons parlé, ici ou là. Ce n'est pas un sujet facile. Il n'est pas facile à saisir et, en même temps, nous avons vu quand même monter cette thématique en politique intérieure, aussi en politique internationale. Au fond, tout le monde peut admettre aujourd'hui qu'il y a une interaction très directe entre la mondialisation et le réflexe identitaire. Mais, ce n'est pas simplement un réflexe, une espèce de compensation que nous pourrions qualifier de naturelle. Cela va beaucoup plus loin : c'est une véritable régression, dans beaucoup de cas et c'est un sujet qu'il faut aborder.

Très modestement, petit format boutique : l'Observatoire Pharos que nous avons lancé, avec un groupe d'amis, il y a une dizaine d'années, a essayé d'aborder plus directement ce sujet dans des zones de conflit, de menaces, de pure réduction des minorités. Je ne l'aborderai pas maintenant, mais nous voyons bien qu'il y a là une menace qui se propage, une espèce de maladie qui se répand, de régression, de réduction de l'autre. C'est un phénomène que nous avons un peu trop tendance à immédiatement placer sur le terrain religieux. Evidemment, les minorités religieuses sont menacées, pas simplement au Proche et au Moyen-Orient. Mais ce n'est pas seulement religieux. C'est pour cela que nous insistons sur le pluralisme culturel et religieux. Le contre-exemple que je prends toujours c'est de dire – pardon à nos amis espagnols – « allez à Barcelone. Si vous y trouvez des indices religieux, tant mieux ». Mais nous avons à faire à des réflexes identitaires que je ne veux pas qualifier au-delà, mais qui n'ont rien à voir avec le religieux. Ce serait donc réducteur, même s'il y a une réalité. La composante religieuse, qui n'est pas forcément un retour, mais un élément mobilisateur dans le réflexe identitaire, est devenue quelque chose qui, évidemment, est un peu obsédant.

Tous les problèmes que nous avons, c'est que nous avons une approche réductrice de l'identité et, au fond, c'est une identité de rejet que nous cherchons à mobiliser. Alors que, quand vous regardez l'histoire, vous pouvez plutôt vous référer à une histoire de projets. Pourquoi cette réduction quand, en réalité, ce que nous pouvons essayer de définir comme identité évolue avec le temps – elle n'est pas fixée une fois pour toutes – en fonction du contexte. Il ne faut pas la nier. C'est une réalité historique et c'est même un besoin qu'il faut reconnaître aujourd'hui. Mais il ne faut pas l'essentialiser, le ramener à une seule dimension. C'est là que le danger devient terrible parce qu'il y a de quoi nourrir des conflits et des confrontations et des éliminations, au besoin, radicales. Le Prix Nobel a été donné à une yézidie, récemment : nous avons vu ce que veut dire réduire, rejeter et éliminer une minorité de façon quasiment irréversible. Ce n'est pas la seule loin de là.

Je crois qu'un premier signal est à retenir : comment aborder ce sujet ? Le nier serait absurde, mais, en même temps, l'essentialiser est la pente glissante vers le drame et le crime.

2. Conflit en Ukraine

Je crois que nous n'en avons pratiquement pas parlé pendant ces trois jours. Pardon, mais dans la mesure où je suis en charge, avec toute une équipe de l'OSCE, de la médiation proprement politique de la négociation censée régler ce conflit et qui ne fait, malheureusement, au mieux, autant que possible que de la gestion de conflits, il y a là un phénomène grave et ce que j'appelle une tragédie oubliée. Pire encore, elle n'est pas oubliée : elle est banalisée. Cela va de soi, en quelque sorte. Nous approchons, à peu près, de la centième session de négociations. Je rappelle quelques chiffres :

- une guerre, en 2014, de quatre mois, 10 000 morts en Europe ;
- une ligne de contact – c'est comme cela qu'on l'appelle pour ne pas dire ligne de front – où il y a des incidents chaque semaine, des enfants qui sautent sur des mines, des files d'attente atteintes par des tirs de mortier, etc. sur 500 kilomètres, dans le hasard le plus complet : la ferme est d'un côté, le champ est de l'autre ;
- sur ces 500 kilomètres, quatre points de passages avec des queues interminables de braves dames portant des sacs. Vous savez bien que, dans cette région, on est à -20° aux mois de janvier et février. Je ne développe pas ;
- un millier d'observateurs de l'OSCE sur le terrain pour analyser les violations. Ce n'est pas une force des Nations Unies. C'est l'OSCE qui est au maximum de ses possibilités pour identifier si ce sont des tirs d'armes lourdes, des mortiers de 80 ou de 120 et évaluer la direction, avec des drones autant que possible sur lesquels on tire, qu'on brouille au besoin alors que, normalement, toutes les parties se sont engagées à respecter cette mission de surveillance sur le terrain.

C'est vous dire que c'est une affaire grave et que, finalement, cette banalisation touche une population d'à peu près 4 millions d'habitants (3,5 millions sur place, 1,5 million de réfugiés). Ces réfugiés ne sont pas allés dans les capitales ou à nos frontières. Non, ils subissent, depuis quatre ans, essentiellement en Ukraine, en partie en Biélorussie, en partie en Russie. Voilà une situation à laquelle nous nous sommes habitués, d'une certaine façon.

Alors que ce n'est pas un conflit gelé. Je tiens à le souligner : ce n'est pas le Karabakh, ce n'est pas la crise en Géorgie, ni la Moldavie. Il se trouve que je me suis occupé, plus ou moins et pour certains longuement, de ces trois conflits. Ils n'ont pas dérangé l'ordre de sécurité européen. Le conflit en Ukraine a remis en cause l'ordre de sécurité européen, avec ses forces et ses faiblesses. Mais cet ordre de sécurité a 40 ans. Il remonte à l'acte final d'Helsinki. Voilà où nous en sommes. Le régime de sécurité collective, *de facto*, du continent européen – et vous le savez l'OSCE inclut les Etats-Unis et le Canada par le jeu des alliances – est suspendu par ce conflit. Tant que nous ne sortirons pas de ce conflit, nous aurons un régime qui flotte, incertain et qui peut permettre d'autres abus et d'autres développements, sans parler de la souffrance qui s'approfondit et surtout du désordre qui s'installe. C'est une région qui se retrouve sans normes, sans lois. Il est temps de retrouver le moyen de définir les règles.

3. Le retrait unilatéral sur les forces nucléaires intermédiaires

Mon dernier point est aussi dans l'intérêt de la sécurité européenne. Il s'agit du retrait unilatéral du traité sur les forces nucléaires intermédiaires qui vient d'être annoncé par les Etats-Unis. Là aussi, traité de 1987, après une longue négociation. Vous vous souvenez : les pershings, les SS20, etc. Trente ans de stabilité dans ce registre. Des milliers de missiles ont été détruits et quelques codes se sont mis en place. Les conséquences immédiates nous les voyons. C'est évidemment facile et, en plus, attendre dans le discours russe pour dire : « encore les Etats-Unis qui rompent un accord. Ils sont responsables. Ils sont entièrement à l'origine de cette affaire ». Même si vous le savez, il y a eu de graves interrogations sur le respect, par la Russie, lors des essais et de la préparation de certains missiles. Plus généralement, pour tous les autres c'est une sorte d'ouverture. Nous savons très bien que ce genre d'abolition et de refus conduit les états-majors à faire des plans. Il faut penser à cinq à dix ans. Un chef d'état-major, un ministre de la défense se dira : « je ne peux plus faire l'impasse sur cette dimension ». Ce sont donc des programmes d'armement qui se préparent.

Nous pouvons nous dire : « encore un dérapage ». Je glisse une idée, une option. Après tout, puisque ce traité, d'une certaine façon – c'est l'argumentation américaine – a laissé de côté la montée puissante d'autres capacités de forces nucléaires intermédiaires en Asie (le sujet étant vaste, je ne l'aborde pas), pourquoi ne pas essayer de rebondir ? Un exemple m'est venu à l'esprit. J'ai participé, pendant quatre ans, à la mise au point de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Cette négociation durait depuis sept ans. A la fin de la guerre Irak-Iran, il y a eu ce drame avec l'utilisation des armes chimiques contre la population irakienne par Saddam Hussein, sur Halabja en 1988. Assemblée générale des Nations Unies. Sursaut. Initiative de la France. Convocation d'une conférence spéciale à Paris pour relancer la négociation sur l'interdiction des armes chimiques. En deux ans, nous avons réglé ce qui traînait depuis sept ans. C'est un concours de circonstances bien particulier : le sentiment d'une horreur inacceptable. Mais enfin, nous le savions et nous négocions inlassablement en nous enlisant dans les problèmes techniques : une volonté politique s'est manifestée.

Je pose la question. La signature a été lancée en 1983. Il y avait trois ans pour tout terminer. Pourquoi ne pas reprendre cette négociation sur les forces nucléaires intermédiaires ? Vous me direz : quel cadre, quels participants. Certes, ce n'est pas simple. Une conférence ? Aujourd'hui, comment pouvons-nous encore organiser des conférences internationales ? C'est très frappant. Nous avons des réunions, des groupes d'Astana, des rencontres à Istanbul, à Genève, des bouts et des morceaux, une espèce de zapping perpétuel. Commençons, peut-être, par des formules intermédiaires : des panels régionaux ou, tout simplement, poser la problématique. D'abord, un bon rapport d'experts posant la question des forces nucléaires intermédiaires dans le monde et les risques qu'elles représentent. Je lance l'idée. Je constate simplement que si nous laissons aller les choses telles qu'elles sont, sans avoir une espèce de sursaut intellectuel, d'abord, et de réflexion politique et stratégique sur les conséquences, nous préparons encore un cycle supplémentaire, comme s'il n'y avait pas assez de course aux armements.

Au fond, nous avons de nouveau ce choix aujourd'hui entre ce que j'appellerai le cynisme complet, la résignation, le brutalisme des initiatives ici ou là et, finalement, la prospérité de l'unilatéralisme. Tout le monde est contre l'unilatéralisme officiellement et tout le monde se met à le pratiquer. Ce que nous n'avons pas obtenu, c'est une sorte de multilatéralisme où chacun, au fond, regarderait l'autre. Nous avons du multi unilatéralisme. Si nous voulons continuer nous pouvons. Nous savons où cela nous conduira. Je crois que les quelques exemples que j'ai évoqués sont des rappels pour essayer de réagir. Merci beaucoup.

Thomas GOMART

Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je pense que la transition est toute faite pour Artem qui, à mon avis, ne refusera pas cette proposition d'une discussion sur les conditions d'armes sous contrôle entre Russes, Américains et Européens notamment.